

FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 10 ÉQUIPIER ÉVACUATION

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Toute personne salariée de l'établissement,
- ♦ Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu.
- ♦ Chargés d'évacuation.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Parler et comprendre le Français.

DURÉE DE LA FORMATION :

2 sessions par jour.

Trois heures environ de face à face pédagogique par session.

Chaque session est limitée à 10 personnes maximum soit 20 personnes par jour.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise ;
- ♦ Connaître les consignes d'évacuation ;
- ♦ Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction ;
- ♦ Savoir fixer les priorités ;
- ♦ Savoir s'organiser pour évacuer en sécurité un groupe de personnes et connaître les itinéraires d'évacuation ;
- ♦ Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Mises en situation des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Unité mobile de formation équipée :
 - D'un espace de formation de 10 places assises ;
 - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*) ;
- ♦ Supports pédagogiques numériques ;
- ♦ Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*) ;
- ♦ Synthèse ;
- ♦ Évaluation et bilan du stage ;
- ♦ Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} Partie : Théorie

- ♦ Connaissances des consignes de sécurité ;
- ♦ Les risques spécifiques de l'établissement ;
- ♦ Rappel des procédures internes de l'établissement ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'incendie ;
- ♦ Reconnaissance et choix des moyens d'extinction ;
- ♦ Le mode d'emploi des extincteurs ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'évacuation ;
- ♦ Organisation de l'évacuation : répartition des rôles ;
- ♦ Missions des responsables d'évacuation : guides et serre-files ;
- ♦ Choix du point de rassemblement ;
- ♦ Audition du signal sonore d'évacuation.

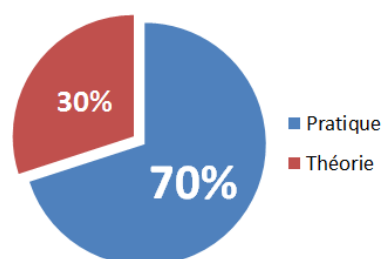
2^{ème} Partie : Pratique -> Exercice d'extinction sur feu réel

Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs

3^{ème} Partie : Pratique -> Évacuation dans le MobiFeu

- ♦ Exercice de mise en situation en zone enfumée ;
- ♦ Contrôle du comportement en ambiance hostile (*Le groupe de participants sera amené à se déplacer dans un espace enfumé propre, sans odeur et sans danger*) ;
- ♦ Reconnaissance et identification des équipements de sécurité ;
- ♦ Reconnaissance des itinéraires d'évacuation, des difficultés du parcours et du point de rassemblement.



COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

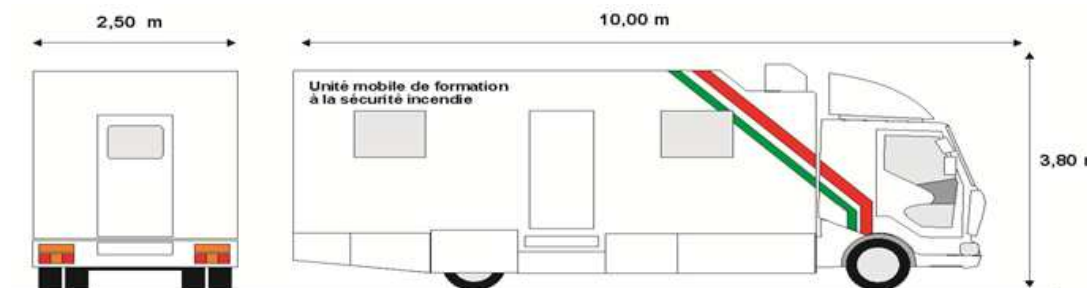
UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

INFORMATIONS UTILES :

♦ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;

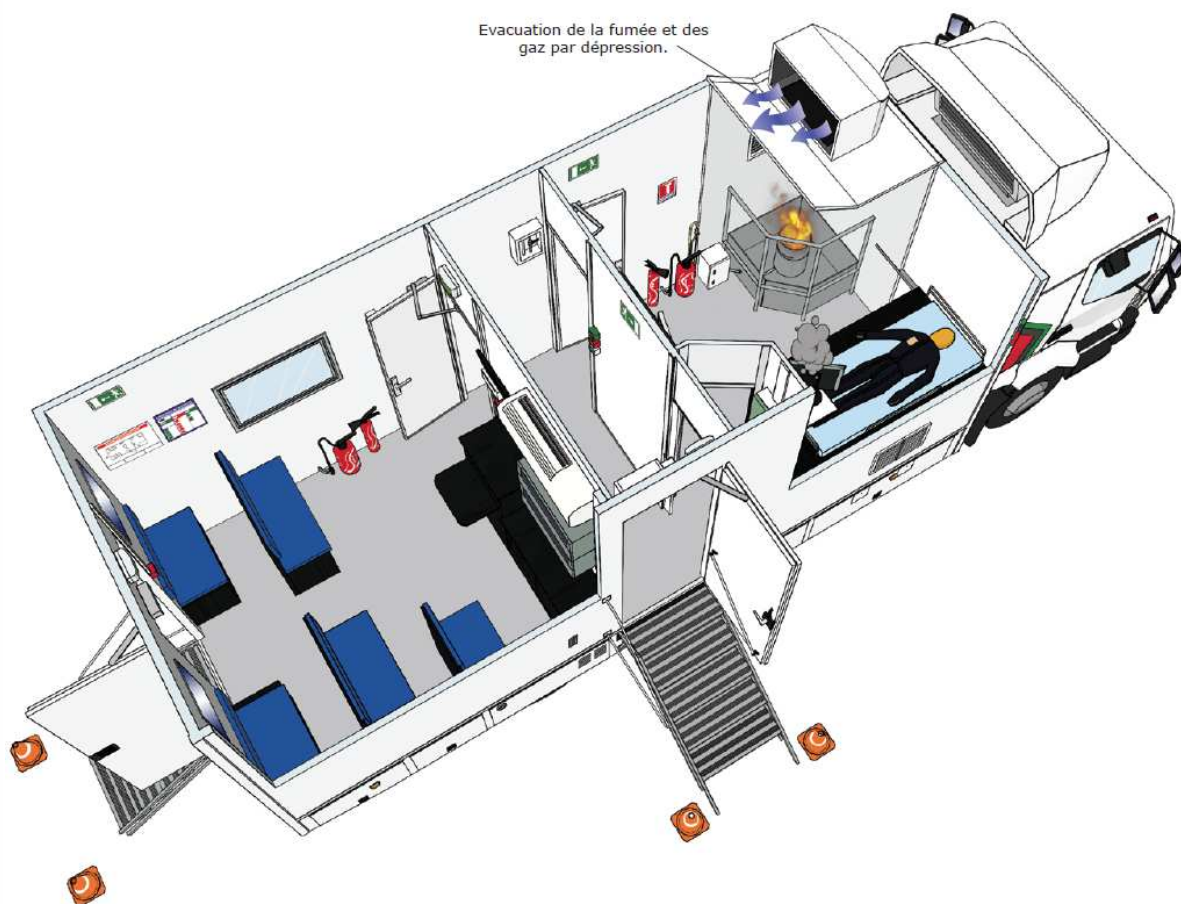
♦ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 15 mètres de long, 3 mètres de large, 3 mètres 80 de hauteur pour un poids total de 12 tonnes,
- la mise à disposition de 1 prise de courant 220v mono 16A ou 32A à moins de 50 mètres.

Nous consulter pour toute demande particulière.



APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par voie postale.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.